

COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE du Mercredi 19 Mai 2010 à Cruzille à 20 h

Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Cruzille sous la présidence de Madame Patricia CLEMENT, Présidente.

Etaient présents : Mmes CLEMENT, CANITROT, DREVET, CHEVALIER, et Mrs GOYARD, GUILLET, CHERVIER, GAUDILLERE, PRUDENT, ROBELIN, SURGAND, CORSIN, CHEVALIER, CONRY, DEDIENNE, DUBOIS, MORNAND, ROUGEOT, DUMONT, PHILIPPON, PERRIN, PEULET, DAILLY.

Etaient excusés : Mmes TROUSSEAU, GUICHARD, BUE et Mrs BALDASSINI, PENOT, LAFARGE, LE GRAND DE MERCEY

1 - Lecture des comptes rendus des réunions du Conseil Communautaire du 25 Mars 2010 et du 7 Avril 2010

Dans le compte rendu du 25 Mars, (dans le point dédié à la Maison de Tourisme) Mr PEULET demande de remplacer le terme « Pôle d'excellence » par « Pôle de développement des filières courtes ». Excepté cette remarque, les deux comptes rendus sont validés à l'unanimité.

2 – Compte rendu réunion du Pays d'Art et d'Histoire du 16 Avril 2010

Mr DEDIENNE qui a assisté à la réunion du 16 Avril procède à son compte rendu. Deux points principaux ont été abordés :

- le recrutement de l'animateur du patrimoine :
Le concours piloté par la DRAC se composera de deux épreuves (écrite et orale). Il se tiendra en Septembre. L'animateur pourrait être hébergé dans un bâtiment à Brancion mis à disposition par le Conseil Général. Des travaux de rénovation ont été estimés à 400 000 € environ. Les subventions s'élèveraient 80 % du montant total des travaux, la part revenant aux Communautés de Communes serait de 80 000 €. Les élus s'interrogent sur la nature des travaux à réaliser compte tenu de leur montant élevé.
La Présidente regrette que cette information n'ait pas été communiquée plus tôt. Elle souhaite prendre contact avec les trois autres collectivités pour en parler.
- les actions prioritaires à entreprendre dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

3 – Compte rendu réunion publique « Quelle orientation en faveur des personnes âgées d canton ? »

La réunion publique a réuni une centaine de personnes. L'objectif était de présenter l'orientation du schéma départemental validé le 25 Mars dernier par le Conseil Général.

Notre secteur se situe dans une zone blanche surtout en EHPAD (à plus forte raison depuis la fermeture de la structure de Saint Maurice de Satonnay). Mr DAILLY ajoute qu'aujourd'hui l'hôpital de Pont de Vaux n'est plus en mesure d'accueillir des personnes de notre territoire.

A l'unanimité, les élus sont favorables à la réalisation d'une étude sur le projet de création d'une structure d'accueil de personnes âgées.

Un groupe de travail sera constitué, il regroupera les membres du CIAS et des personnes de la société civile (onze personnes se sont portées volontaires lors de la réunion publique), Mr CORSIN est également intéressé.

Le projet consiste à créer un établissement pouvant accueillir environ 80 personnes. Un appel est lancé auprès des communes pour savoir si elles disposent ou connaissent des terrains susceptibles de correspondre aux besoins. Un terrain d'une superficie de 3 hectares environ est en vue sur Viré.

Mr DAILLY précise qu'un EHPAD pourrait être excentré du village (car accueil de personnes ayant perdu leur autonomie) alors qu'une MARPA doit être au cœur du village (car accueil de personnes bénéficiant d'une autonomie partielle donc besoin de relations, d'animations...).

Un EHPAD vient d'être créé à Mervans, une visite sur place peut être organisée.

Une réunion de travail est prévue le Jeudi 24 Juin à 18 h 30 à Lugny.

4 – Délibération « Taux relais de cotisation foncière des entreprises »

A la demande des services de la Trésorerie Générale, il convient de remplacer les termes « Taxe Professionnelle » par « Taux Relais de cotisation foncière des entreprises » dans la délibération du 7 Avril 2010.

5 – Remboursement aide sociale des communes

Le Conseil accepte à l'unanimité de rembourser aux communes les dépenses d'aide sociale au titre de l'année 2010 pour un montant total de 176 359 €.

6 – Plans d'eau

Appel d'offres :

Deux appels d'offres ont été lancés, l'un pour l'aménagement du plan d'eau de Montbellet, le second pour celui de Fleurville.

Quatre cabinets ont été consultés pour l'étude du site de Montbellet, deux ont répondu, le cabinet COUDEL basé à Châlon sur Saône a été retenu.

L'appel d'offres relatif au plan d'eau de Fleurville a été déclaré infructueux en raison du montant très élevé des offres reçues. Le cabinet retenu pour le plan de Montbellet a été sollicité pour obtenir une nouvelle proposition pour Fleurville.

Réunion avec la MJC de l'Héritan :

Une réunion a eu lieu le 17 Mai dernier entre les membres de la commission Plan d'eau, le Président de l'office de tourisme, les pêcheurs et les adhérents à la MJC de l'Héritan qui pratiquent l'aéromodélisme et le navimodélisme. Ces derniers sont intéressés par le plan d'eau de Fleurville pour leur entraînement, ils souhaiteraient également pouvoir organiser une manifestation « importante » dans l'année. Ils proposent de réaliser une démonstration un week-end afin que chacun se rende compte si le lieu est approprié pour cette activité. Avant toute décision, la Préfecture sera contactée pour savoir si cette pratique est autorisée sur ce site.

7 – Maison de Tourisme

Point sur les travaux de l'appartement présentant des dommages

Afin de constater les dégâts de l'appartement occupé par Mr VILLETTE, Mr MATRIBI de la SICA BOURGOGNE SUD doit reprendre contact avec Mr PENOT. Les entreprises ayant réalisé les travaux seront conviées à cette visite.

Création association Office de Tourisme

Mr Anthony LAFARGE a été élu Président de l'association Office de Tourisme. Le bureau se compose de 9 personnes. Le Conseil d'Administration est constitué de 28 membres dont 6 élus de la Communauté de Communes (la liste des membres est jointe au présent compte rendu).

Arrachage souches

Le devis de la SARL BIOMASSE relatif à l'arrachage des souches s'élève à 777,40 €.

Taxe de séjour

Une réunion dédiée à la mise en place de la taxe de séjour sera organisée afin d'informer les élus sur les modalités d'application cette taxe.

Les filières courtes

Mr PEULET informe le Conseil que le magasin « Les saveurs mâconnaises » va déménager pour s'installer dans l'ancien bâtiment de l'écomarché de Fleurville. Par voie de conséquence, le projet d'implantation d'un point de vente envisagé pour le bâtiment Berry est abandonné. En Juin, la Chambre d'Agriculture rendra compte de l'étude menée sur le territoire : est-il pertinent d'installer le pôle de développement dans les locaux de Fleurville ? Les membres du Conseil s'interrogent à ce sujet.

8 – Ecole de Musique

Mme CLEMENT et Mr DEDIENNE ont assisté à une rencontre entre les élus de Pont de Vaux (Communauté de Communes et Mairie) et la Présidente de l'AIAMA. Pour pallier aux difficultés financières rencontrées par l'association, les élus ont demandé à la Présidente de trouver des solutions pour économiser les dépenses (cours par 2 ou 3 élèves à la fois...) et/ou revoir les recettes (augmentation des cotisations...) car ils ne peuvent revoir le montant de leur subvention.

9 – Festival des Musiques Rares

Le Festival des Musiques Rares débute le 18 Juin. Comme cela avait été initialement prévu l'an dernier, Mr AMIOT disposera du magasin ARTEA à Mâcon afin de réaliser la promotion du Festival.

10 – Demande aide financière « Les compagnons de Mère Folle »

Mme CLEMENT rappelle la décision du 12 Novembre 2008 : le Conseil avait accepté de verser une aide de 2 € par habitant pour l'année 2009. Il avait été convenu qu'au terme de l'année un bilan soit communiqué afin de décider d'un éventuel renouvellement. Un bilan d'activité et financier a été adressé. Les élus ont noté qu'un spectacle pour les enfants a été proposé au sein des communes. Les enfants du CECL ont passé une semaine à Champvent, ce qui leur a permis de découvrir et faire découvrir à leurs parents le site au cours d'un spectacle préparé pour l'occasion.

Mr RULLIERE sollicite une aide similaire à celle de 2009. Mr PEULET précise que le Pays a attribué une aide de 5 000 €. Après discussion et vote à main levée il est décidé de reconduire la même subvention pour l'année 2010 soit 2 € par habitant.

Résultat du vote :

Pour l'attribution d'une aide de 2 € par habitant : 12

Pour l'attribution d'une aide de 1 € par habitant : 9

Contre l'attribution d'une aide : 0

Abstention : 2

11 – Déchets :

Rencontre LBDI :

Suite aux problèmes de collecte des ordures ménagères constatés, un rendez vous avait été pris avec les responsables de la société LBDI. Conscients des dommages rencontrés, ces derniers ont assurés qu'un rappel à l'ordre avait été opéré. Un changement au niveau de la direction est également à noter.

Convention cadre Ressourcerie Recyclerie :

La convention cadre a été distribuée lors de la dernière séance. La Présidente est autorisée à signer la convention constitutive du réseau de ressourceries Sud Bourgogne.

Rencontre Bourgogne Recyclage :

Mrs DEDIENNE et ROBELIN ont rencontré Mr GARNIER de Bourgogne Recyclage afin de lui présenter le projet de ressourcerie Sud Bourgogne. Une visite sur site a eu lieu à la déchetterie, il conviendra de réaliser une plateforme pour disposer le container dans de bonnes conditions. Bourgogne recyclage est favorable à la signature de la convention.

Plan de prévention des déchets :

La Présidente est autorisée à solliciter une aide du Conseil Général à hauteur de 0,20 € par habitant pour 3 ans en complément de l'aide forfaitaire de l'ADEME attribuée dans le cadre de la mise en place du plan de prévention des déchets.

12- Zone artisanale

Suite à une demande d'achat d'une parcelle située sur la zone artisanale, une évaluation des domaines a été réalisée : le prix a été évalué à 7,50 € le m². Le Conseil donne son accord pour la vente de la parcelle à 7,50 € le m².

Mme CLEMENT a rencontré Mr LAFAY de l'ADEMVAL. Il se charge, en outre, de mettre en ligne la zone artisanale.

13- Création poste de Rédacteur

Joëlle LOPEZ, secrétaire comptable à la Communauté de Communes a obtenu le concours de Réacteur. Les membres du Conseil décident de supprimer son poste d'Adjoint Administratif 1^è Classe et de créer un poste de Rédacteur à raison de 15 heures hebdomadaire. Ils adressent leurs félicitations à Mme LOPEZ.

14 – Changement photocopieur

Le contrat de location du photocopieur arrive à terme en Août 2010. Après avoir reçu et étudié les propositions des différents prestataires, le Conseil accepte la proposition de la société XEROX. Leur choix a porté sur une machine « couleur » qui utilise de l'encre « écologique » (à base de soja). Le coût d'achat de la machine soit 10 000 € HT sera divisé par 3 (SIVOM de Lugny et Syndicat des Eaux du Haut Mâconnais). Les frais de maintenance seront répartis selon l'utilisation de la machine (à l'aide des compteurs de copies).

15 – Questions diverses

Courrier lettre Maire de Péronne :

Mme CLEMENT procède à la lecture d'un courrier du Maire de Péronne qui remercie les communes ayant répondu favorablement à leur demande de participation pour les travaux réalisés aux abords de la voirie conduisant à l'entrée de la déchetterie.

Permanence Mme PAGNY :

Le Maire de Lugny regrette que la permanence de Mme PAGNY ne fasse pas l'objet de plus de visite et craint de ce fait une fermeture prochaine.

Covoiturage :

Mr CONRY serait favorable au covoiturage lorsque plusieurs membres du Conseil se rendent à une même réunion. Pour cela, il propose qu'un rendez vous soit fixé puis communiqué au secrétariat de la Communauté de Commune qui diffuse ensuite l'information via Internet.

Toiture dojo :

Mr PEULET se charge de la mise en place d'un cahier des charges pour les réparations de la toiture du dojo.

Prochain Conseil de Communauté
Mercredi 23 Juin 2010 à 20 h
à Bissy la Mâconnaise

Patricia CLEMENT
Présidente